

DÉLIBÉRATION N° 2025/33

Page 1 sur 1

L'an deux mil vingt-et-cinq, le 25 septembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 7			
Votants : 9			
Votes	Pour : 8	Contre : 0	Abstention : 1

Etaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Noémie CHARTRIN, Monsieur Alexandre CHASSAT, M. Vincent CERISIER, Mme Sylviane TESSIER.

Etaient excusés : Mme Caroline DHYEVRE, M. Alexandre CHABAUTY, M. Thierry SOYER, M. Aurélien THABUTEAU, Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR.

Etaient absents :

Procurations : M. Thierry SOYER donne procuration à M. Vincent LAUER,
Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR donne procuration à Mme Sylviane TESSIER.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Modification de la convention pour la location du terrain du Gué de Sciaux

Suite à la délibération n° 2023/23 autorisant une convention pour la location du terrain du Gué de Sciaux, cadastré ZE 37 pour 5 322 m² à Monsieur Pierre LOUISE – Saint-Cyprien 86310 ANTIGNY. Les titres pour le loyer ont été établis à son nom propre.

Le 4 avril 2025, Monsieur Pierre LOUISE a fait la demande auprès de la Trésorerie à recevoir les titres au nom de son entreprise « ECHOPPES ET JARDINS ». Il convient donc de modifier la précédente convention uniquement sur le nom du bénéficiaire. Les autres articles restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, décide :

- **D'APPROUVER** la convention ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et toute pièce afférente à la présente délibération.

Fait à ANTIGNY, le 9 octobre 2025

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture

Téléphone

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

mairie@antigny86.fr

086-218600062-20251010-09102025_33-DE
Reçu le 10/10/2025